

LES EXIGENCES FONDAMENTALES DE PREVENTION ET LES RESPONSABILITES DES MAÎTRES D'OUVRAGE, ASSISTANTS ET DELEGATAIRES BTP

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et personnes devant veiller à ce que les travaux soient réalisés en conformité avec les principes de sécurité et de protection de la santé en vigueur sur les chantiers, de la phase conception jusqu'à la réception des travaux

PRE-REQUIS ET ENGAGEMENT

Aucun

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la sinistralité du secteur de la construction et les enjeux humains, économiques et juridiques de la prévention ;
- Savoir identifier des situations dangereuses sur chantier et mettre en œuvre les principes généraux de prévention (PGP) dans les différentes phases de travail (de la conception à la réalisation) et dans les choix techniques de l'acte de construire ;
- Connaître les rôles et missions de chaque acteur de la prévention et assurer leur coopération par la mission de coordination ;
- Connaître et intégrer les exigences fondamentales du socle commun national BTP et plus particulièrement le Programme Prioritaire de Prévention Contre les Chutes dans la Construction (P3C3).

CONTENU

MATIN

Accueil, présentation des stagiaires et des formateurs + Programme de la journée

Les enjeux de la Prévention

- La sinistralité dans le secteur du BTP
- L'enjeu humain
- L'enjeu juridique
- L'enjeu économique
- Les acteurs de la prévention

PAUSE

Notion de risques et PGP

- Identification et repérage des situations dangereuses
- La maîtrise du risque
- Les 9 principes généraux de prévention
- Exercice d'application

REPAS

APRES-MIDI

Obligations réglementaires et responsabilités des intervenants en matière de prévention des risques professionnels

- Les obligations des MOA
- L'application de la loi de coordination
- Exemples et travaux de groupe
- Outils d'évaluation des moyens de coordination

PAUSE

Le socle commun de prévention et le P3C3

- Le rôle des acteurs de la construction
- La prévention des chutes de hauteur
- La prévention des risques liés à la manutention
- L'hygiène et les conditions de travail sur chantiers
- La mise en commun des moyens (lots SCALP et METAH)

EVALUATION DE STAGE

METHODES PEDAGOGIQUES

Le stage s'appuie sur des apports didactiques, des échanges entre les participants, des études de cas.

MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en salle de formation, équipée d'un vidéoprojecteur, tableau, paperboard. Les supports pédagogiques sont délivrés sous format numérique et papier.

INTERVENANTS

L'animation de ce stage est assurée par la CARSAT Normandie en partenariat avec



VALIDATION

A l'issue de la formation, les participants se verront délivrer une attestation individuelle de fin de formation validant leurs acquis.

DUREE

1 jour (7 heures)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Pôle DIF
Carsat Normandie
02 35 03 58 05
formation.prevention@carsat-normandie.fr

COUT

Aucun coût pédagogique

Le déjeuner reste à la charge de l'entreprise (prévoir espèces ou chèques)